



# Forêt de Rambouillet et espaces naturels, il est temps d'agir !

HABITANTS DE  
**SAINT-LÉGER-EN-YVELINES, GAZERAN,  
LES BRÉVIAIRES, POIGNY-LA-FORêt,  
ET COMMUNES LIMITROPHES**



JONCTION DES ASSOCIATIONS  
DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Madame, Monsieur,

JADE est une association yvelinoise indépendante qui existe depuis 30 ans, disposant d'un Agrément Préfectoral Départemental, N° 78-2023-08-29-00002. Notre vocation est la protection de l'environnement.

Des habitants de votre secteur nous ont fait part de leurs inquiétudes sur 2 sujets principaux : Les **FORÊTS** et les **PRODUITS PHYTOSANITAIRES**. Les alertes se multiplient.

## Traitements phytosanitaires

La jurisprudence évolue, il est désormais possible de demander les **registres** des traitements phyto **près de chez vous**. L'idée n'est pas d'initier des conflits, mais de permettre aux promeneurs et habitants d'anticiper les traitements et de connaître les substances pulvérisées. Un dialogue avec le monde agricole est nécessaire, comme une meilleure protection des populations.

## Espaces boisés et zones naturelles

Les **coupes en forêt** choquent nombre d'entre vous. Certaines sont encadrées, d'autres sont abusives voire illégales. Les lanceurs d'alerte ont leur rôle à jouer. Vous, nous tous. Au-delà des arbres, il s'agit aussi des chemins, des espèces protégées, de la biodiversité, des zones humides à préserver. Les pratiques sylvicoles doivent être interrogées, et l'accès aux Plans de Gestion exigé.

**JADE a identifié des zones dans lesquelles des atteintes aux espaces naturels ou des constructions semblent illégales.**



Nous disposons d'éléments assez probants pour engager des actions en justice, les médiations ayant malheureusement échoué par le passé. Toutes nos actions étant financées par les habitants ou les adhérents.

**Nous vous proposons aujourd'hui de nous rejoindre afin de stopper ensemble ces atteintes à notre cadre de vie, ou faire un don à notre Association, pour financer des procédures sur votre secteur.**

La confidentialité des donateurs est assurée. Chacun peut contribuer selon ses possibilités, 20€, 50€... 100€ ou plus. JADE étant tenue de rendre compte aux donateurs de l'utilisation des fonds et de l'état d'avancement des démarches ou procédures. Les dons sont défiscalisables (par exemple le coût réel d'un don de 100€ après défiscalisation est de 33€). JADE vous transmettra un reçu.

Regroupons-nous, et passons à l'action !

**Pour faire un don ou obtenir des informations, prenez contact avec nous : [contact@jade-asso.fr](mailto:contact@jade-asso.fr)**

Chaque prise de contact reste confidentielle au sein de notre Association.



**En savoir plus sur JADE :  
[www.jade-asso.fr](http://www.jade-asso.fr)**

## **Vous souhaitez faire un don à JADE ?**

Afin de nous soutenir, et nous permettre de conduire des actions juridiques sur votre secteur.

Nom - Prénom

## Adresse

Tél

## Courriel

Je fais un don de

Paiement par :  Chèque  Virement bancaire

- **Par chèque** : Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Association JADE », et le poster à Association JADE - En Mairie - 25 Grande Rue - 78770 Auteuil le Roi.  
Indiquer en accompagnement « Don pour dossiers secteurs Poigny ».
  - **Par virement** : Association JADE - FR76 3006 6106 7300 0200 2250 158 - BIC : CMCIFRPP  
Indiquer en accompagnement « Don pour dossiers secteurs Poigny ».

